

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

OU

PLUI

(Le transfert de la compétence « urbanisme » a eu lieu le 1^{er} juillet 20212)

Le PLUI , prescrit par la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 décembre 2021 règlera l'urbanisme et les possibilités de développement des 25 communes de la Communauté de communes.

C'est un outil important et déterminant pour favoriser un aménagement harmonieux de cet espace de solidarité.

Il s'agit d'un document opposable en droit qui d'une part , doit permettre de définir des objectifs de développement dans le cadre d'un projet spatialisé à l'échelle communautaire et d'autre part, **règle le droit du sol à la parcelle** .

La participation des habitants et des acteurs locaux à son élaboration est une condition indispensable à la réussite de cette démarche.

C'est pourquoi , **un cahier de concertation est mis à votre disposition à la mairie** , il est une première étape dans cette concertation .

Chaque habitant peut faire part , par cet intermédiaire , de ses observations et suggestions concernant sa vision de l'aménagement du territoire.

Durant toute la durée de l'élaboration de ce PLUi , la Communauté de Communes Côtes de Meuse-Woëvre, restera à dispositions des habitants et des communes, pour tous **renseignements, interrogations et suggestions** .

Les objectifs de l'élaboration du PLUi , qui doivent permettre d'atteindre cette ambition , sont les suivants :

1. Inscrire le territoire dans les transitions écologiques et énergétiques en facilitant, notamment la production d'énergies renouvelables , l'économie des ressources naturelles, la meilleure optimisation de l'énergie utilisée .
2. Préserver l'environnement et le cadre de vie
3. Développer les mobilités .
4. Endiguer la tendance à la perte d'habitants sur le territoire et développer l'attractivité résidentielle du territoire.
5. Favoriser un développement économique et touristique durable .
6. Prendre en compte l'activité agricole .

Les informations relatives à cette procédure sont consultables sur le site de la CODECOM :

www.cc-cotesdemeuse-woevre.fr